



Haveluy, ma ville

Haveluy, ma ville  
La lettre de votre Maire - Septembre 2020

H A V E L U Y

Spécial Rentrée

**Chères Haveluaises, Chers Haveluains,**

Alors que la rentrée approche déjà et malgré les conditions sanitaires, j'espère que vous avez pu, toutes et tous, passer d'agréables vacances en famille et que vous avez pu prendre, dans cette crise sans précédent, un peu de repos.

Cet été encore, en plus de la crise sanitaire, une canicule a frappé notre région. **Comme chaque année, élus et personnel municipal étaient au cœur de l'action afin d'assurer une aide de proximité aux populations les plus fragiles.** Je tiens à travers ces quelques lignes à remercier agents et élus mobilisés qui, comme à chaque occasion, se sont montrés dévoués à leur mission d'intérêt général.

Le second semestre de l'année pourrait être marqué par un retour en force de l'épidémie. C'est pourquoi, **je vous rappelle toute l'importance de conserver toutes mesures utiles à la limitation de sa propagation.** Je parle évidemment des gestes barrières que l'on nous enseigne depuis le début de la crise. **Seule l'intelligence collective pourra mettre un terme à la pandémie.**

Je tiens à vous rappeler que le Préfet du Nord a arrêté que **le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics, ainsi que dans certains centres-villes et centres-bourgs du Département, mais également aux abords de toutes les écoles et qu'à défaut de masques, vous encourez une peine de 135€ d'amende.** Je pense très sincèrement que cette règle va dans le bon sens pour protéger notre population.

Au regard de la non-amélioration de la situation actuelle, j'ai le regret de vous informer que le feu d'artifice, initialement prévu le 13 juillet, reporté au 5 septembre, ne pourra se faire. Aussi, j'ai dû prendre la lourde décision d'annuler fête foraine et banquet des anciens. **Bien qu'Haveluy soit une ville festive, il était de ma responsabilité de prendre de telles mesures pour le bien et la sécurité de tous.**

S'agissant de la rentrée scolaire, un protocole sanitaire a été établi en collaboration avec l'Éducation Nationale selon les recommandations des ministères pour la sécurité de nos enfants. **La Municipalité a déployé tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon respect de ce protocole.** La restauration scolaire et l'accueil périscolaire seront assurés avec ces mêmes règles.

Par ailleurs, pour améliorer le quotidien des familles nous avons **modifié les horaires de l'accueil du périscolaire.** Vous trouverez ci-dessous toutes les informations.

**Parce que nos enfants doivent retrouver le chemin de l'école, nous mettons tout en œuvre pour assurer la pérennité du rôle de l'éducation.** La scolarisation demeure obligatoire de 3 à 16 ans, je vous rappelle que la rendre facultative ou distancielle n'est pas de la compétence du Maire.

**Parce que nous voulons également promouvoir l'activité sportive,** le dispositif "Pass'Sport" mis en place depuis 2017, s'étend, pour la 2ème année consécutive, du CP au CM2.

**Prenez soin de vous et de vos proches,**

**Protégez-vous.**

*Avec toute mon Amitié.*

**Votre Maire,**

**Jean-Paul RYCKELYNCK.**



### Ventes de tickets cantine et périscolaire

#### Pour la restauration scolaire :

- Lundi de 8h00 à 11h00
- Mardi de 8h00 à 11h00
- Vendredi de 8h00 à 11h00 et de 16h45 à 18h00

#### Périscolaire :

- Jeudi de 8h00 à 11h00

### Horaires Périscolaires

#### École du Centre :

- Matin : 7h00 - 8h30
- Soir : 16h30 - 18h30

#### École des Grands Champs :

- Matin : 7h00 - 8h50
- Soir : 16h50 - 18h30



**Il n'y aura pas de cantine ni d'accueil périscolaire le jour de la rentrée.**

**Ces services débuteront le Jeudi 3 septembre 2020.**

## RAPPEL :

\* Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 21/08/2020, "le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements...". Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€

\* Pour des raisons de sécurité, la circulation dans la rue du 8 mai 45 est interdite sauf riverains.

## École des Grands Champs - Rentrée 2020/2021

### Horaires des classes de :

Mme Pierre : 8h40 - 11h40 / 13h40 - 16h40

Mme Claeys : 8h50 - 11h50 / 14h00 - 17h00

Mme Dubos : 9h00 - 12h00 / 13h50 - 16h50



### 1er jour de classe :

Mme Pierre : 9h10 - 11h40

13h40 - 16h40



## Obligation du port du masque sur l'ensemble du département du Nord

(pour les plus de 11 ans à partir de ce 21 août 2020)

### Espaces concernés :

- abords des établissements scolaires
- marchés publics de plein air
- digues et promenades du littoral (hors plages du littoral)
- plages des lacs et plans d'eau autorisés à la baignade
- galeries commerciales et leurs espaces de stationnement
- brocantes, braderies, vides greniers et marchés aux puces de plein air
- espaces verts urbains
- en fonction des communes : zones de centre-bourg et centre-ville commerçants

- Le port du masque est rendu obligatoire lors des manifestations sportives ou festives.

Sont également concernées les zones piétonnes et zones de circulation limitée à 20 km/h de la Métropole européenne de Lille.

Le non respect de cette obligation peut faire l'objet d'une verbalisation de 135 €

## Pass'sport



Distribution des cartes des Pass'sport aux parents des enfants scolarisés à HAVELUY dans les classes CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Le Samedi 12 Septembre de 14h à 17h en Salle Droulez.

## École du Centre - Rentrée 2020/2021

Horaires des classes : 8h20 - 11h30 / 13h20 - 16h30

### sauf pour les classes suivantes le jour de la rentrée (1er septembre)



Mme Susson : 8h20 - 11h20

Mme Volkamer : 8h30 - 11h30

Mme Kowolik : 8h40 - 11h40

Mme Piaskowski : 8h45 - 11h25

Mme Lobry : 8h45 - 11h25

